

CRAZY JERRY

6 CHEMIN DU PERIGORD 84140 LE PONTET
TEL 04.90.14.00.00 FAX 04.91.73.37.30
43941894600048 - 5510A - TVA CEE FR

lundi 8 décembre 2014 - 12:22

Table: 210

Couvert(s): 3

Note n. 14682

MAXOUUU

3	HEINEKEN 25CL	12,00 €
1	BADOIT	5,00 €
1	AUMONIERE CHEVRE	5,00 €
2	PLAT EQUILIBRE	27,80 €
1	PLAT DU JOUR	13,90 €
3	CAFE	Offert

NET A PAYER 63,70 €

TVA :	20,00 %	2,00 €	(10,00 €)
TVA :	10,00 %	4,70 €	(47,00 €)

PRIX NET - SERVICE COMPRIS
Merci de votre visite, à bientôt...

Relevé d'Identité Caisse d'Epargne



CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES CORSE

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Identification du compte pour une utilisation nationale

11315	00001	08007401126	80
c/étab¹	c/guichet	n/compte	c/rice

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1131	5000	0108	0074	0112	680
------	------	------	------	------	------	-----

Intitulé du compte

Autorisations de prélèvement à adresser à :
CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES CORSE
TSA 31079
06709 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX

CRAZY EVENEMENTS
6 CHEMIN DU PERIGORD
ZONE COMMERCIALE
84130 LE PONTET

Relevé d'Identité Caisse d'Epargne

Cadre réservé au destinataire du relevé

CAISSE D'EPARGNE P.A.C (00001)

domiciliation

Bank Identification Code (BIC)

CEPAFRPP131

Sas Crazy Evenements

Crazy Jerry - Siret 79453180600014
6 Chemin Du Perigord ZC Tour Blanche
84130 Le Pontet
0688461101
0490140000

francois.legrix@yahoo.fr

Facture

Facture N° : 67
Date : 25 février 2015
Termes : 14 jours
Échéance : 11 mars 2015



Facturé à :
Mairie Du Pontet

84130 Le Pontet

Désignation	Quantité	P.U HT	Montant
Dejeuner du 8 Decembre 2014 Nombre de couverts : 3	1	52,12€	52,12€
Dejeuner du 4 fevrier 2015 Nombre de couverts: 3	1	45,24€	45,24€**
Dejeuner du 19 fevrier 2015 Nombre de couverts: 2	1	23,45€	23,45€**
Dejeuner du 25 fevrier 2015 Nombre de couverts: 3	1	62,63€	62,63€**

* Indique les produits ou services exonérés de TVA, ** Indique les produits ou services partiellement assujettis à la TVA

Votre déjeuner du 8 decembre 2014 au 25 fevrier 2015	Total H.T	183,44€
Valeur en votre aimable règlement,	TVA (20,00%)	10,42€
Par chèque à envoyer à l'adresse ci-dessus Ou	TVA 2 (10,00%)	18,34€
Par virement bancaire:	Total T.T.C	212,20€
Code banque.....11315	Payé	0,00€
Code guichet.....00001	NET À PAYER :	212,20€
Numéro de compte...08007401126		
Clé.....80		

Veuillez détacher et renvoyer avec le règlement à :

Sas Crazy Evenements
Crazy Jerry - Siret 79453180600014
6 Chemin Du Perigord ZC Tour Blanche
84130 Le Pontet

AVIS DE RÈGLEMENT POUR Facture N°67 datée du 25 févr. 2015

NET À PAYER : 212,20€

Acompte : _____

Nom : Mairie Du Pontet

SAS CRAZY EVENEMENTS



MAIRIE DU PONTET
13, rue de l'hôtel de ville
84130 Le Pontet

Le Pontet, le 20 octobre 2015

FACTURE N°002-10-2015

Lundi 8 décembre 2014	60,70€
Mercredi 4 février 2015	50,70€
Jeudi 19 février 2015	25,80€
Mercredi 25 février 2015	77,70€
Vendredi 27 mars 2015	25,80€
Lundi 22 juin 2015	66,70€
Lundi 31 août 2015	37,80€
Jeudi 17 septembre 2015	60,80€
Mardi 20 octobre 2015	53,80€
TOTAL NET A PAYER	459,80€

6, chemin du Perigord-ZC La Tour Blanche-84 130 Le Pontet 04.90.14.00.00
Siret 794 531 806 00014 – APE: 7010Z
TVA FR74794531806

Relevé d'Identité Caisse d'Epargne

Relevé d'Identité Caisse d'Epargne

Cadre réservé au destinataire du relevé



CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES CORSE

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Identification du compte pour une utilisation nationale

11315	00001	08007401126	80
c/cétab'	c/guichet	n/compte	c/rice

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1131	5000	0108	0074	0112	680
------	------	------	------	------	------	-----

Intitulé du compte

CAISSE D'EPARGNE P.A.C (00001)

domiciliation

Bank Identification Code (BIC)

CEPAFRPP131

Autorisations de prélèvement à adresser à :

CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES CORSE
TSA 31079
06709 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX

CRAZY EVENEMENTS
6 CHEMIN DU PERIGORD
ZONE COMMERCIALE
84130 LE PONTET

Enregistrement

net 737

LE CHIC
142 ALLE VIRE ABEILLE
84130 LE PONTET
TEL : 04 90 27 00 43
RCS 49328958100024

FACTURE N°93 DU 03/02/2017

MAIRIE DU PONTET
SERVICE COMMUNICATION
13 RUE DE L'HOTEL DE VILLE DU PONTET
84000 AVIGNON CEDEX
FRANCE

code client : 99990106

le 9/01/2017

2 menus 61,90 €

Le 13/01/2017

2 menus 52,10 €

Le 17/01/2017

3 menus 84,90 €

le 18/01/2017

2 menus 60,10 €

le 02/02/2017

2 menus 65,20 €

TTC 324,20 €

dont TVA 10 % 21,33 €

dont TVA 20 % 14,92 €

 BNP PARIBAS

Relevé d'identité bancaire (RIB) :

Domiciliation

BNPPARB AVIGNON ST RUF (01121)			
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
30004	01121	00010117576	47

Numéro de compte bancaire international (IBAN) :

FR76 3000 4011 2100 0101 1757 647

BIC (Bank Identification Code) : BNPAFRPPXXX

SARL INVEST LIMITED COMPAGNIE

Le 9/1/17 : Xauei Maepin et Idelane Audrey Martinez
Le 13/1/17 : Xauei Maepin et Norri-Pierre Ebert
Le 17/1/17 : Xauei Maepin, M^{re} Philippe Guezenn
et Idelane Sylvi Chalou

Le 18/1/17 : Xauei Maepin et Bernard Beaumondou
Le 2-12/17 : Xauei Maepin et Claudine Reynaud

FACTURE

15

Restaurant la "Gravière"
SARL JMR au capital de 7622.45 €
1 BD Emile Zola 84 130 le Pontet
tél 04 90 322 113 fax 04 90 310 461
siret 400 449 856 000 14 naf 5610 A RCS
Avignon 95 b 316.TVA n°fr 21 400 449 856

Mairie du Pontet

le 10 Mai 2017

84130 Le Pontet
n° TVA intracom.

REGISTRES LE DAUPHIN

Repas du 10 Mai 2017 (Mercredi)
11 Repas 14,50 159,50
9 Cofis 1,60 12,60

Cont Soixante deux Euro
des Ch.

Dossier: Addition des candidatures pour
Montboud Nocol.

Présents: HEBRAAD, NEYEN DUC, MAGNIN PAUL
FAJEAU, MARTINEZ, LACROZE 20% → 0
PETIT Obat TVA a 10% → 15,65
SAINT PAUL CHABRIER BEREZANE

COURRIER
24 MAI 2017
MAIRIE DU PONTET

Restaurant la "Gravière"
SARL JMR au capital de 7622.45 €
1 BD Emile Zola 84 130 le Pontet
tél 04 90 322 113 fax 04 90 310 461
siret 400 449 856 000 14 naf 5610 A RCS
Avignon 95 b 316.TVA n°fr 21 400 449 856

RÈGLEMENT pour le :	TOTAL H.T.	% T.V.A.	TOTAL T.V.A.	TOTAL T.T.C.
Conditions d'escompte pour paiement anticipé :				172,10

CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 90-335 du 12 mai 1990, les marchandises restant la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les réquis afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

La Gravière



**CRÉDIT AGRICOLE
ALPES PROVENCE**

**RELEVÉ D'IDENTITÉ
BANCAIRE (R.I.B. / IBAN)**

	code banque	code guichet	numéro de compte	clé RIB
RIB	11306	00084	94535906050	88

	International Banking Account Number (IBAN)
IBAN	FR76 1130 6000 8494 5359 0605 0688

Bank Identification Code (BIC)

AGRIFRPP813

domiciliation
LE PONTET
T: 04 90 31 09 48

nom et adresse du titulaire
SARL JAFFUEL-MARIE RESTAURATION
2 BD EMILE ZOLA
LA GRAVIERE
84130 LE PONTET

SARL INVEST LIMITED COMPAGNIE
RESTAURANT LE CHIC
142 Allée de Vire Abeille
84130 LE PONTET



MAIRIE DU PONTET
A l'attention de M. Xavier MAGNIN
84130 LE PONTET

Le Pontet,
le 18/07/2017

FACTURE

Facturation des tickets en comptes du 30/03/2017 au 26/06/2017 de 5 repas :

• 30 mars 2017	77,00 €
• 4 avril 2017	43,80 €
• 22 mai 2017	110,10 €
• 9 juin 2017	44,90 €
• 26 juin 2017	36,80 €

Total	312,60 €
dont TVA	28,42 €

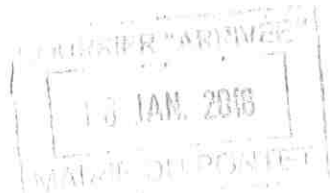
En votre aimable règlement.

nom des participants aux repas :

- 1) Joris Hebrard et Xéni Naeprin
- 2) Bernard Baunela et Xéni Naeprin
- 3) Sylvain Bunnichon et Xéni Naeprin
- 4) Soizic Boret et Xéni Naeprin
- 5) Jean-Pierre Naeprin

SARL INVEST LIMITED COMPAGNIE
RESTAURANT LE CHIC
142 Allée de Vire Abeille
84130 LE PONTET
Siret : 493 289 581 000 24

MAIRIE DU PONTET
A l'attention de M. Xavier MAGNIN
84130 LE PONTET



Le Pontet,
le 17/01/2018

FACTURE

Facturation des tickets en comptes du 13/10/2017 au 05/12/2017 de 8 repas :

• 13 octobre 2017	57,70 €
• 19 octobre 2017	37,20 €
• 20 octobre 2017	40,20 €
• 24 octobre 2017	70,70 €
• 25 octobre 2017	95,60 €
• 31 octobre 2017	41,40 €
• 13 novembre 2017	44,80 €
• 5 décembre 2017	102,50 €
 Total H.T.	 445,55 €
TVA	44,55 €
Total	490,10 €

En votre aimable règlement.

Restaurant Le Chic
SARL Invest Limited Compagnie
142 Allée Viré Abeille
84130 LE PONTET
Tel : 04 90 27 00 43
Siret 493 289 581 00024

- 13 oct = Xavier Nagrin et philippe guezon (Neotrascan)
- 19 oct = Xavier Nagrin et cathy jacouen (avocate)
- 20 oct = Xavier Nagrin et laurie Barnods (New energie)
- 24 oct = Xavier Nagrin, Olivier May et D.P Ebert
- 25 oct = Xavier Nagrin et Sylvain burmichon (laquet)
- 31 oct = Xavier Nagrin et Laurent ANAT (Diot
Nediterannee)
- 13 nov = Xavier Nagrin et Norrie Thomas de Nallieu
(conseiller de paterentale)
- 5 dec = Xavier Nagrin, Jacques Aurzilli (Deltisol)
et pascal Keller (CCI)

Le 24 Janvier 2018

FACTURE N°

8

Restaurant la "Gravière"
SARL JMR au capital de 7622.45 €
1 BD Emile Zola 84 130 Le Pontet
tél 04 90 372 113 fax 04 90 310 461
siret 400 449 131 RCS
Avignon, 83 0 310 TVA n° 21 400 449 856

Mairie du Pontet

84130 Le Pontet

QUANTITÉ	DÉSIGNATION	Prix	Prix
Vendredi 26 Janvier 2018			
5	Plats	15,00	75,00
2	Bières	2,60	5,20
1	Coca Cola	2,30	2,30
1	1/2 vin	8,50	8,50
4	Cafés	1,40	5,60
Total TVA à 10% →			7,54
20% →			2,28

quatre vingt seize Euro cinquante

Restaurant la "Gravière"
SARL JMR au capital de 7622.45 €
1 BD Emile Zola 84 130 Le Pontet
tél 04 90 372 113 fax 04 90 310 461
siret 400 449 131 RCS
Avignon, 83 0 310 TVA n° 21 400 449 856

PAYÉ LE

PAR ☐ CHÈQUE

☐ CB

☐ ESPÈCE

☐ ESCOMPTE %

Facture payable le

MONTANT HT

T.V.A. %

PRIX TOTAL T.T.C.

96,60

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : les marchandises présentement vendues restent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement du prix. Le vendeur se réserve le droit de les reprendre au cas où elles ne seraient pas payées à l'échéance prévue. Pénalités de retard de règlement de % loi du 31/12/92

Accueil de 2 représentants de l'UNESIC,
Venant du siège de Paris, pour signer
à 14h00 l'acte de vente de leur immeuble
à la ville.

Participants: KEBBAARD, NGUYEN DUC,
MAGNIN, HAUBOURDIN & SARAZIN, notaire

le 06/02,

NGUYEN DUC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 février 2018

DÉLIBÉRATION N° 2018 DEL 014

Prise en charge des frais d'exécution d'un mandat spécial

Rapporteur : M. Patrick SUISSÉ

L'an deux mille dix huit, le treize février à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la ville du PONTET, convoqué le 7 février 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joris HEBRARD, Maire.

Présents :

M. Joris HEBRARD, M. Jean-Louis COSTA, M. Frédéric MONIN, Mme Michèle RIEUX, M. Patrick SUISSÉ, Mme Karine GANGLOFF, M. Bastien DADE, M. Christian ROBINAT, Mme Martine FAUX, Mme Christiane MOLINES, Mme Michèle ILARIO, Mme Michèle BLANC, M. Claude MOREAL, M. Claude BENARD, Mme Françoise MACCARIO, M. Christian RIPPET, Mme Catherine CHABRIER, M. Christophe JOUMOND, Mme Nathalie GALLINA, M. Pascal SIMONDI, M. Patrick EBRARD, Mme Christelle IMBERT, Mme Sylvie LUC, M. Jean-Firmin BARDISA, Mme Caroline GRELET-JOLY, M. Eric MORAN, Mme Chantal GUARDIOLA

Représentés :

Mme Sandrine BAJARD donne pouvoir à M. Bastien DADE
Mme Claudine DOMINEZ donne pouvoir à Mme Karine GANGLOFF
Mme Séverine ODDONE donne pouvoir à M. Jean-Louis COSTA
M. Steve SOLER donne pouvoir à M. Patrick SUISSÉ
Mme Nathalie SEGUIN donne pouvoir à M. Jean-Firmin BARDISA

Absent :

Mme Christine CAVALLI

Dans le cadre de leurs mandats locaux, les membres du conseil municipal peuvent être appelés à effectuer des déplacements pour participer à des réunions dans des instances où ils représentent la ville, et qui peuvent, à ce titre, ouvrir droit au remboursement des frais exposés pour leur accomplissement.

Le 16 février 2018 à 9h30, Monsieur le Maire est convoqué à Paris par la Commission Nationale D'Aménagement Cinématographique suite au recours contre la décision de la Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique du 26 octobre 2017 refusant l'extension du multiplexe Capitole Studios par la création de 2 salles et 248 places de spectateurs qui porterait l'Etablissement à 13 salles et 2484 places de spectateurs.

Conformément à l'article L2123-18 et R2123-22-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, et à l'article 7 du décret 2006-781 du 3 juillet 2006, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le remboursement des frais de transport, de la nuitée d'hôtel et des frais de restauration engagés à l'occasion de l'exécution de ce mandat spécial.

La Commission Finances et Administration Générale s'est prononcée le 5 février 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

DONNER mandat spécial à Monsieur le Maire pour son déplacement à Paris les 15 et 16 février 2018 dans le cadre de l'examen du recours par la Commission Nationale d'Aménagement Cinématographique de la décision de la Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique refusant l'extension du Multiplexe Capitole Studios.

PRECISER que les frais de repas et de taxis inhérents à cette mission seront remboursés à Monsieur le Maire

Envoyé en préfecture le 15/02/2018

Reçu en préfecture le 15/02/2018

Affiché le 19/02/18 520

ID : 064-218400927-20180213-2018_DEL_014-DE

sur présentation d'un état des frais et que les frais de transport et de nuitées seront réglés directement à l'agence en charge de la réservation sur présentation d'une facture.

VOTE DU CONSEIL : POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Acte rendu exécutoire après envoi

en préfecture le : 15 02 18

et publication du : 19 02 18

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

qui certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.



Joris HEBRARD



Le Maire,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Facture du jeudi 1 février 2018

N°391388

CORAIL VOYAGES

23, rue de la République
84100 ORANGE

Tel : 04 90 34 74 85 - Fax : 04 90 34 73 19

E-mail : orange@corailvoyages.fr

Destinataire

Service financier MAIRIE DU PONTET

HOTEL DE VILLE

84130 LE PONTET



Dossier suivi par Guillaume FAURE

Voyageur : 1

HEBRARD Joris

Détails du voyage

Intitulé : AVIGNON TGV/PARIS GARE DE LYON/AVIGNON TGV

Départ : jeudi 15 février 2018 Retour : vendredi 16 février 2018

Commande : LTUCYV Empreinte carbone : 4,9 kg

Fournisseur	Libellé	Pièce	Qté	Prix unitaire	Montant
SNCF		545843841	1	91,00	91,00
Date de départ : jeudi 15 février 2018 Type : E-billet Itinéraire : AVIGNON TGV/PARIS GARE DE LYON Voyageur : HEBRARD Joris - Empreinte carbone : 2,7 kg					
CORAIL VOYAGES	Frais d'acte		1	5,52	5,52
Dont TVA à 20,00% : 0,92 € (4,60 € HT)					
SNCF		545843852	1	156,00	156,00
Date de départ : vendredi 16 février 2018 Type : E-billet Itinéraire : PARIS GARE DE LYON/AVIGNON TGV Voyageur : HEBRARD Joris - Empreinte carbone : 2,2 kg					
CORAIL VOYAGES	Frais d'acte		1	5,52	5,52
Dont TVA à 20,00% : 0,92 € (4,60 € HT)					
EXPEDIA	Hotel california 1 nuit+petit-déjeuner		1	215,10	215,10
Date d'arrivée : jeudi 15 février 2018 - Date de sortie : vendredi 16 février 2018 Durée : 1 nuit - Paris - Type d'hôtel : Hôtel 4* Voyageur : HEBRARD Joris					
CORAIL VOYAGES	Frais d'acte		1	10,03	10,03
Dont TVA à 20,00% : 1,67 € (8,36 € HT)					

Récapitulatif TVA

Montant total en euros

483,17 €

TVA	Base HT	Montant TVA	Montant TTC
0,0%	462,10 €	0,00 €	462,10 €
20,0%	17,56 €	3,51 €	21,07 €
Total	479,66 €	3,51 €	483,17 €

Règlement : A réception de Facture

TVA sur marge en vertu de l'art 266-1-e du CGI - TVA acquittée sur les débits

Conformément à l'article L441-6 du Code du Commerce, modifié par la loi n°2008-776 du 04/08/2008 - art.92, un intérêt de retard sera demandé pour tout paiement effectué au delà de la date d'échéance, par application d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. Mise en application du régime de la marge bénéficiaire. Article 26 et 26 bis de la 6ème directive.

Domiciliation: BPPC - Code Banque: 14607 - Code Guichet: 00058 - N° compte: 05821134790 - Clé: 13

Escompte 0.00% par mois entier en cas de règlement anticipé - Paiement comptant ou selon accords

Capital : 35825,52€ - IM084120016 - TVA Intracommunautaire : FR62340510692

APE 7911Z - Siren 340510692 - Garantie Financière : APS 15, Avenue Carnot 75017 PARIS

SARL INVEST LIMITED COMPAGNIE
RESTAURANT LE CHIC
142 Allée de Vire Abeille
84130 LE PONTET
RCS 493 289 581 00024

MAIRIE DU PONTET Mr XAVIER MAGNIN
18 Avenue Gustave Goutarel, 84130 Le Pontet

Le Pontet le 14/09/2018



FACTURE N° 143

Dégustation Professionnelle

26 JANVIER 2018 MIDI	79,60	EURO
10 AVRIL 2018 MIDI	79,60	EUROS
24 MAI 2018 MIDI	38,60	EUROS
17 JUILLET 2018 MIDI	41,80	EUROS
31 JUILLET 2018 MIDI	57,20	EUROS
12 SEPTEMBRE 2018 MIDI	34,20	EUROS

TOTAL A PAYER 331 €

Total H.T.	300.91 €
TVA 10.00%.....	30.09 €
Total T.T.C	331.00 €

Restaurant Le Chic
SARL Invest Limited Compagnie
142 Allée Vire Abeille
84130 LE PONTET
Tel : 04 90 27 00 43
Siret 493 289 581 00024

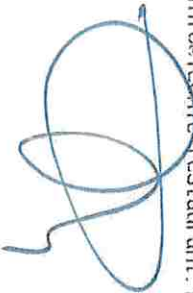
LE CHIC
142 ALLEE DE VIRE ABELLT
84130 LE PONTEI
TEL : 04 90 27 60 43
RCS 493 289 581 00024

26 JANVIER 2018 - 14:17
CAISSE 01
QUENTIN (4)
TABLE 210 COUVERTS 002

QTE DESCRIPTION	EUR
1 BIERES ST OMER 25CL	OFFERTS
1 CROZE HERMITAGE LES JALETS R	34.00
2 CASSOLETTE DE MONT D OR	31.80
15.90€/UNITE	
1 TIRAMISU	6.90
1 MACARON GEANT	6.90
2 LIMONCELLO 4CL	OFFERTS
TOTAL A PAYER (EUR)	79.60

TVA	MT TVA	MT H.T	MT TTC
1 10.00	4.15	41.45	45.60
2 20.00	5.67	28.33	34.00

MERCI DE VOTRE VISITE
POUR VOS EVENEMENTS
MAIL info@lechic-restaurant.fr



garanti
Bisphenol A

LE CHIC
142 ALLEE DE VIRE ABETILE
84130 LE PONTET
TEL : 04 90 27 00 43
RCS 493 289 581 00024

10 AVRIL 2018 - 13:46
CAISSE 01
CORINNE (01)
TABLE 305 COUVERTS 002

DATE DESCRIPTION

DESCRIPTION	EUR
1 BT BLC PELADUE 75CL	25.00
1 ST JACQUES	22.90
1 PAVE D'ESPADON	17.90
1 DELICE AUX MARRONS GLACES	6.90
1 TARTE CITRON	6.90
1 CAFE	6.90
OFFERTS	

TOTAL A PAYER (EUR) 79.60

TVA	MT TVA	MT H.T	MT TTC
1 10.00	4.96	49.64	54.60
2 20.00	4.17	20.83	25.00

MERCI DE VOTRE VISITE
POUR VOS EVENEMENTS
MAIL info@lechic-restaurant.fr



Papier garanti
sans Bisphéno



Garanti
Asphenol

LE CHIC
142 ALLEE DE VIRE ARF 11117
84130 LE PONTET
TEL : 04 90 27 00 43
RCS 493 289 581 00024

24 MAI 2018 - 13:46
CAISSE 01
CORINNE (01)
TABLE 015 COUVERTS 002

DATE DESCRIPTION

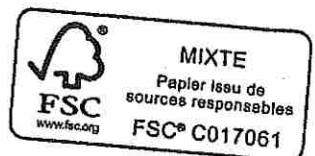
1 V VIDONNIER BLC	
1 BIERES ST OMER 25CL	
1 ASSIETTE VEGETARIENNE	OFFERTS
1 SALADE NICOISE	OFFERTS
1 CAFE GOURMAND	15.90
	14.50
	8.20

TOTAL A PAYER (EUR)

TOTAL HT	38.60
TVA 10.00%	35.09
TOTAL TTC (EUR)	3.51
	38.60

MERCI DE VOTRE VISITE
POUR VOS EVENEMENTS
MAIL info@le-chic-restaurant.fr

MERCI DE VOTRE VISITE
POUR VOS EVENEMENTS
MAIL info@le-chic-restaurant.fr



garanti
sans Bisphenol A



LE CHIC
142 ALLEE DE VIRE ABETILLE
84130 LE PONTET
TEL : 04 90 27 00 43
RCS 493 289 581 00024

17 JUILLET 2018 - 11:20
TICKET N° 00006738 CAISSE 04
CORINNE (01)
TABLE 308 COUVERTS 002

99990287
XAVIER MAGNIN MAIRIE DU PONTET

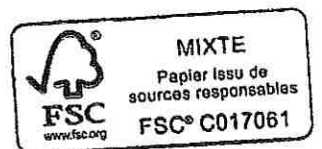
DESCRIPTION	EUR
COCA ZERO 33CL	
2 X 3.50 F/UNITE	7.00
ASSIETTE ITALIENNE	
2 X 15.50 F/UNITE	31.00
CAFE	
2 X 1.90 F/UNITE	3.80
TOTAL A PAYER (EUR)	41.80
TOTAL HT	38.00
TVA 10.00%	3.80
TOTAL TTC (EUR)	41.80

COTE CLIENT (EUR) 41.80

MERCI DE VOTRE VISITE
POUR VOS EVENEMENTS
MAIL info@lechic-restaurant.fr

LE CHIC
142 ALLEE DE VIRE ABELILE
84130 LE PONTET
TEL : 04 90 27 00 43
RCS 493 289 581 00024

garanti
Bisphenol A



31 JUILLET 2018 - 14:14
CAISSE 01
CORINNE (01)
TABLE 308 COUVERTS 002

NOTE DESCRIPTION

	EUR
1 PERRIER 33CL	3.50
1 BIERES ST OMER 25CL	2.90
1 ASSIETTE ITALIENNE	15.50
1 SECRETO DE COCHON IBERIQUE	18.90
2 CAFE GOURMAND	16.40
8.20€/UNITE	

TOTAL A PAYER (EUR) 57.20

TVA	MT TVA	MT H.T	MT TTC
1 10.00	4.94	49.36	54.30
2 20.00	0.48	2.42	2.90

DE VOTRE VISITE
Pour vos EVENEMENTS
MAIL: info@lechic-restaurant.fr

TE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C017061

LE CHIC
142 ALLEE DE VIRE ABELILLE
84130 LE PONIET
TEL : 04 90 27 00 43
RCS 493 289 581 00024

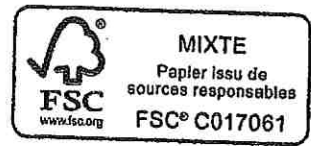
12 SEPTEMBRE 2018 - 13:42
CAISSE 01
CORINNE (01)
TABLE 020 COUVERTS 002

QTE DESCRIPTION	EUR
2 BIERES ST OMER 25CL 2.90€/UNITÉ	5.80
1 PLAT DU JOUR	11.50
1 TARTARE DE BOEUF	16.90
2 CAFE	OFFERTS
TOTAL A PAYER (EUR)	34.20

TVA	MT TVA	MT H. T	MT TTC
1 10.00	2.58	25.82	28.40
2 20.00	0.97	4.83	5.80

MERCI DE VOTRE VISITE
POUR VOS EVENEMENTS
MAIL info@lechic-restaurant.fr

Papier garanti
sans Bisphenol A



SAS Auberge de Cassagne

450, Allée de Cassagne
84130 AVIGNON - LE PONTET
TEL : +33 (0) 490 31 04 18
resa@aubergedecassagne.com
www.aubergedecassagne.com

Le 09 février 2024

Ticket TR-63070 / Duplicata 3

TABLE 7

VILLE DU PONTET
13 Rue de l'Hôtel de Ville
84134 LE PONTET CEDEX

Bon de commande n° AS240067

Date	Qté	Produit	Pu TTC	Prix Total
09/02/24	8	Menu Du Dîner	50,00	400,00 b

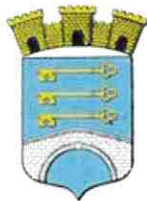
Net à payer

400,00 €

(b) Tva Taux réduit 10.00% : 36,364 €
HT 363,636 € TTC 400,000 €

(NF525) Euresto V.32.042.246 - B0072-Lfb0
1 ligne / Vend.21 ARLETTE / Opér.0 / Clts 8 / Vente
240209224702 / 240308160637 / 288612-212531-0

LE PONTET



MAIRIE DE LE PONTET
13 Rue de l'Hotel de Ville
BP 20198

84134 LE PONTET CEDEX

Tél. : 04.90.31.66.00

BON DE COMMANDE

n° **AS240067**

Emis le 05-02-2024

Nos Références

BUDGET PRINCIPAL LE PONTET

Exemplaire Fournisseur

Demandeur	VIE ASSOCIATIVE
	Saisi par : Muriel VIGNOLO
	muriel.vignolo@mairie-lepontet.fr

Livraison	

CASSAGNE

AUBERGE DE CASSAGNE

450 ALLEE DE CASSAGNE

84130 LE PONTET

Tél : 04.90.31.04.18

OBJET : REPAS MAIRE, DIRIGEANT DU JUDO, MEDAILLE OLYMPIQUE

Ligne	Désignation	Quantité	Remise	Prix unitaire HT	Tx TVA	Montant TVA	Montant total TTC
1	DINER DU 9 FEVRIER 2024 POUR LA VENUE DE L'ANCIEN MEDAILLE OLYMPIQUE? MONSIEUR LE MAIRE ET LES DIRIGEANTS DU CLUB DE JUDO	1.00		363.64	10.00	36.36	400.00

Le Maire



Totaux

HT € 363.64

TVA € 36.36

TTC € 400.00

IMPORTANT : Etablir une facture par bon de commande au nom de la
VILLE DU PONTET - 13 Rue de l'Hôtel de Ville- 84134 LE PONTET CEDEX

Rappeler ce n° **AS240067** et joindre systématiquement un RIB.

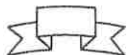
Les factures sont à déposer impérativement sur le portail CHORUS PRO :

le code service Chorus : «AS» (non obligatoire),

le code SIRET du budget «BUDGET PRINCIPAL LE PONTET» : **21840092700016**.

Bon de commande visé par Robert DAVID le 05-02-2024, Muriel VIGNOLO le 05-02-2024, Alphonse CATTINO le 07-02-2024

Commune du PONTET
84130



DÉCISION N°2024_DM_329

DÉCISION MUNICIPALE

Objet : Prise en charge des frais d'exécution d'un mandat spécial -du 19 au 21 novembre 2024
Congrès des maires Paris

Le Maire de la Commune du Pontet,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2123-18

VU la délibération n°44 du Conseil Municipal en date du 04 mai 2023 modifiée par la délibération n°45 du conseil municipal du 22 mai 2023, par laquelle le Conseil Municipal du Pontet a délégué sans aucune réserve à son Maire et pour la durée du mandat une partie de ses attributions,

VU le Budget Primitif 2024,

CONSIDÉRANT que le Congrès des maires s'est déroulé à Paris du 19 au 21 novembre 2024,

CONSIDÉRANT que la participation des maires à ce congrès présente incontestablement un intérêt pour les collectivités qu'ils représentent

CONSIDÉRANT que Monsieur Joris HEBRARD, maire, a participé au Congrès de maires du 19 au 21 novembre 2024,

DÉCIDE

ARTICLE 1ER – OBJET

Il est donné mandat spécial à Monsieur Joris HEBRARD, maire, à l'occasion du déplacement à Paris au Congrès des maires du 19 au 21 novembre 2024.

ARTICLE 2 - DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Les frais de déplacement ainsi que les frais de séjour l'hébergement seront remboursés au réel sur présentation des justificatifs de paiement.

ARTICLE 3 - CARACTÈRE EXÉCUTOIRE

La présente décision est exécutoire une fois signée et les formalités de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales accomplies.

ARTICLE 4 – EXECUTION

Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 5 - DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, sis 16 avenue Feuchères-30 000 Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de

téléprocédures ouvert aux citoyens : <https://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.

Le Maire du PONTET
certifie le caractère exécutoire
de la présente décision

Transmis en Préfecture le : 17/12/24

Affiché le : 17/12/24

Notifié le :

Le Maire,
Joris HEBRARD

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Joris Hebrard, the Mayor mentioned in the text. The signature is written over the printed name.



Le Pontet, le 20 décembre 2024

REMBOURSEMENT DE FRAIS

Monsieur Joris HEBRARD

Congrès des Maires PARIS

Frais d'hébergement

2 x 155,20 € 310,40 €

Frais de transport

Aller /retour 159,40 €

Total des frais de mission 469,80 €

Total des indemnités à rembourser 469,80 €

Justificatif d'achat

Commande réalisée par JORIS HEBRARD

Résumé de la commande

Avignon TGV (à 6km du centre-ville) → Paris Gare de Lyon

Paris Gare de Lyon → Avignon TGV (à 6km du centre-ville)

Montant des achats : 103,40 €

Coût de l'échange (différence de prix + frais d'échange éventuels)

56,00 €

Montant total (TTC) : 159,40 €

Vous avez profité de codes de réduction ou de bons d'achat ? Les réductions ne peuvent pas être affichées, mais elles sont bien comptabilisées dans le montant total de la commande

Détail des achats

Avignon TGV (à 6km du centre-ville) → Paris Gare de Lyon

49,00 €

Aller 19/11/2024 à 12:41:00

Réf: GX2QHK

Voyageur 1 : JORIS HEBRARD

Assurance modification / trajet perturbé

Paris Gare de Lyon → Avignon TGV (à 6km du centre-ville)

105,00 €

Aller 21/11/2024 à 17:38:00

Réf: D9MU5X

Voyageur 1 : JORIS HEBRARD

Assurance modification / trajet perturbé

Assurance modification / trajet perturbé

2,70 €

Assurance modification / trajet perturbé

2,70 €

Tous les prix sont TTC.

N'apparaissent pas ici : réductions éventuelles liées à l'utilisation de codes ou de bons d'achat, frais d'échange ou d'annulation éventuels.

Détail des transactions

Date de transaction : 28/10/2024 à 07:42:59

Transaction n° 780181
Autorisation n° 155301
Référence commande GX2QHK, D9MU5X
Numéro de carte : #####0146
Commerçant : SNCF CONNECT, 93212 La Plaine Saint Denis Cedex
<http://sncf-connect.com>



Montant de la transaction (TTC) : 103,40 €

Date de transaction : 30/10/2024 à 16:18:33

Transaction n° 514064
Autorisation n° 255213
Référence commande D9MU5X
Numéro de carte : #####0146
Commerçant : SNCF CONNECT, 93212 La Plaine Saint Denis Cedex
<http://sncf-connect.com>



Montant de la transaction (TTC) : 56,00 €

En France, la TVA sur les transports de voyageurs n'est pas récupérable (selon le 6° du 2 du IV de l'article 206 de l'annexe II au CGI).

Pour certains trajets internationaux, la TVA est récupérable sur une partie du trajet. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://www.sncf-connect.com/aide/justificatifs>.

Hôtel Des Trois Gares

* * *

1 Rue Jules César - 75012 Paris

Tél : 01 43 43 01 70 - E-mail : h3g@wanadoo.fr - Site Web : <http://www.h3gparis.com>

Facture N° : 86582

Monsieur HEBRARD JORIS

Chambre : 502

Arrivée : 20/11/2024

Départ : 21/11/2024

Référence : LTITXSCJ

Paris , le 20/11/2024

DATE	QTE	DESIGNATION	P.U HT	OFF/REM	P. TOTAL €
20/11/24	1	CHAMBRE	136,36		150,00
	1	TAXE DE SEJOUR	5,20		5,20

TAUX	TVA	HT	TTC	Montant Total T.T.C. en Euros	155,20
0,00	0,00	5,20	5,20		
10,00	13,64	136,36	150,00		
				<u>Arrhes / Acompte</u>	
				CARTE BLEUE	20/11/2024 155,20
TOTAL	13,64	141,56	155,20		

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 , vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent . Vous pouvez l'exercer en vous adressant à la réception de l'hôtel

PRIX NET A PAYER EN EUROS

0,00

Hôtel Des Trois Gares

* * *

1 Rue Jules César - 75012 Paris

Tél : 01 43 43 01 70 - E-mail : h3g@wanadoo.fr - Site Web : <http://www.h3gparis.com>

Facture N° : 86553

Monsieur HEBRARD JORIS

Chambre : 201

Arrivée : 19/11/2024

Départ : 20/11/2024

Référence : XFCKVOY4

Paris , le 19/11/2024

DATE	QTE	DESIGNATION	P.U HT	OFF/REM	P. TOTAL €
19/11/24	1	CHAMBRE	136,36		150,00
	1	TAXE DE SEJOUR	5,20		5,20

TAUX	TVA	HT	TTC	Montant Total T.T.C. en Euros	155,20
0,00	0,00	5,20	5,20		
10,00	13,64	136,36	150,00		
TOTAL	13,64	141,56	155,20		

Mode de Règlement :

CARTE BLEUE 155,20

PRIX NET A PAYER EN EUROS 0,00

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 , vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en vous adressant à la réception de l'hôtel.

